

Atelier Mondial sur l'échange des données et d'informations dans les bassins transfrontaliers à Genève, le 4 et 5 décembre 2019

Thème : Infrastructures pour la collecte et la gestion des données et des informations dans l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal



OMVS
ORGANISATION POUR
LA MISE EN VALEUR
DU FLEUVE SÉNÉGAL



Guinée

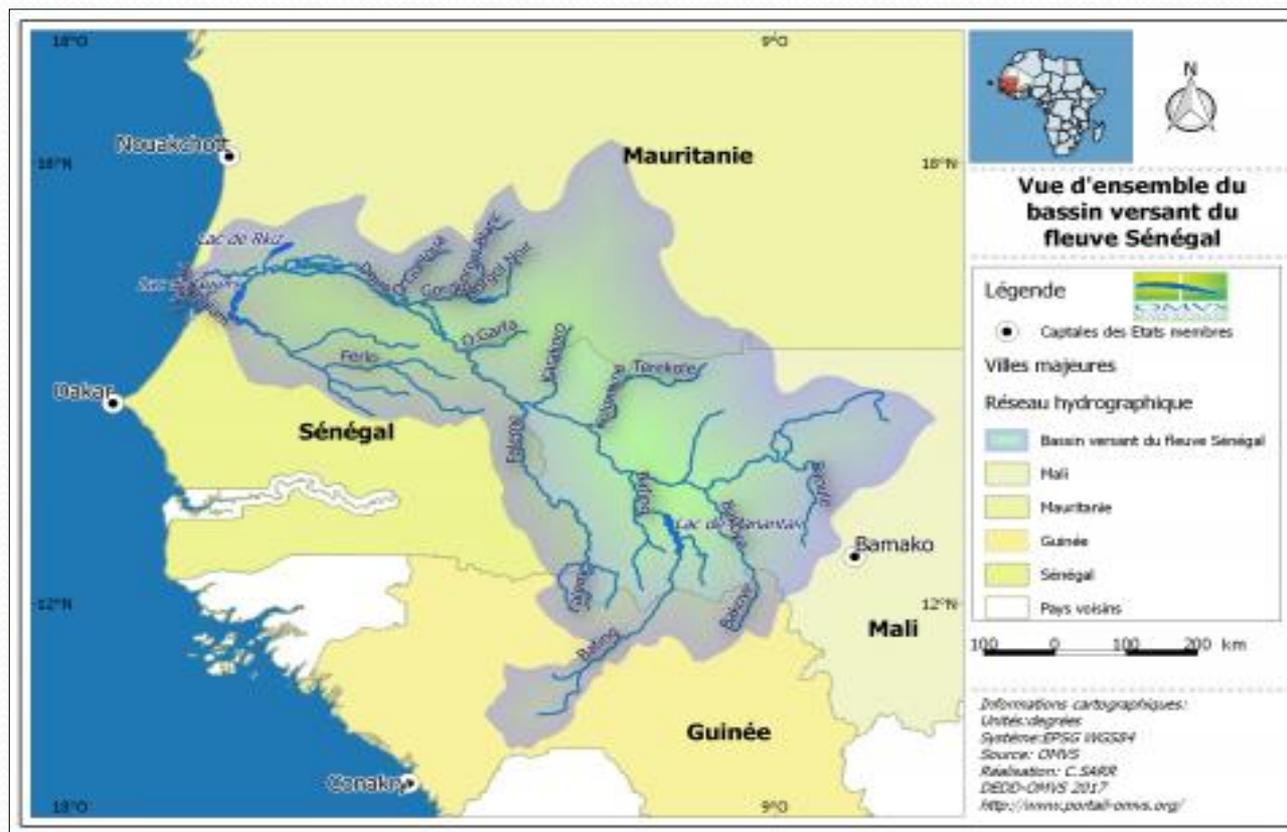
Mali

Mauritanie

Sénégal

Vue d'ensemble du Bassin Versant du fleuve Sénégal (BFS)

Fleuve Sénégal : 1800 Km
Bassin versant, 300 000
Km2 environ.

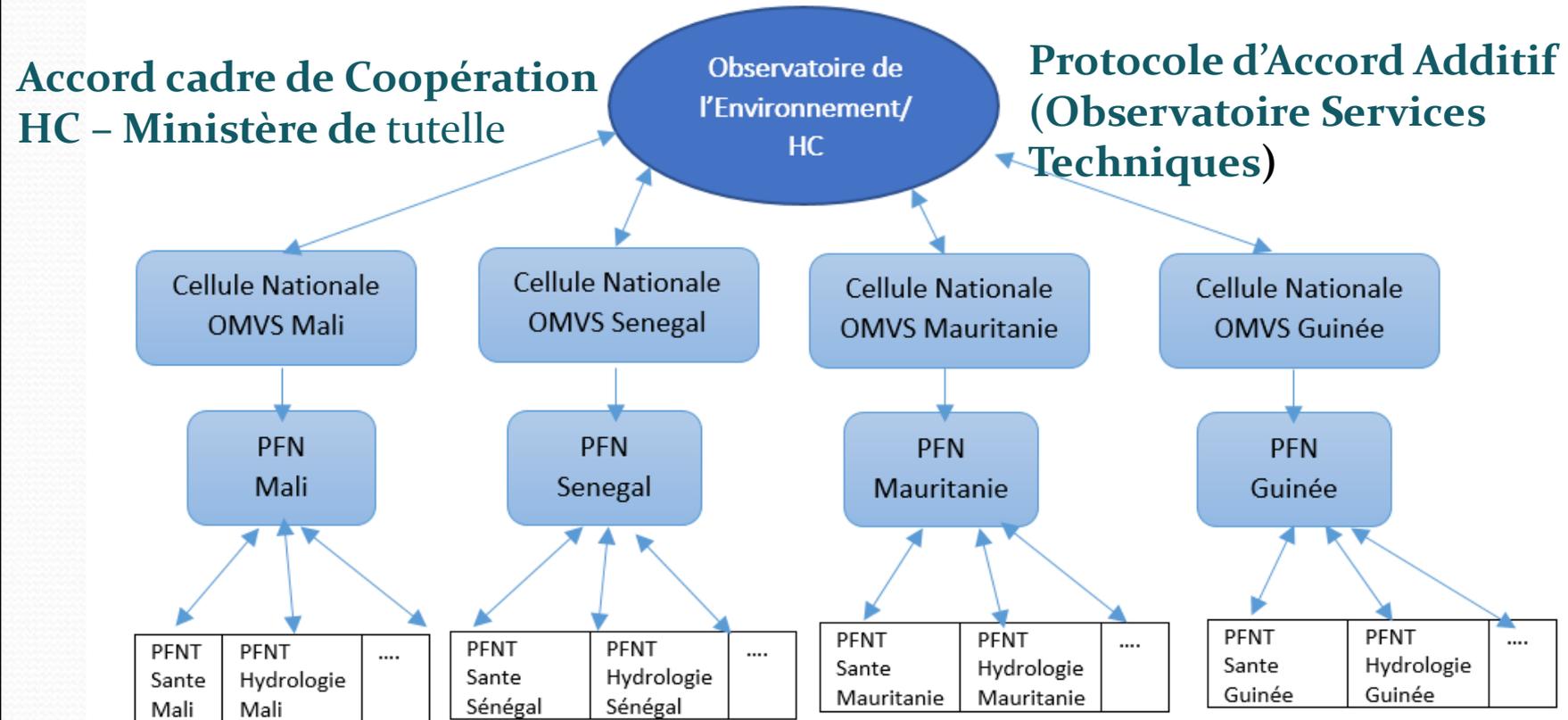


Présentation : Ibrahima Samba BA, Expert Aménagiste DEDD/HC/OMVS

RAPPEL ET CONTEXTE

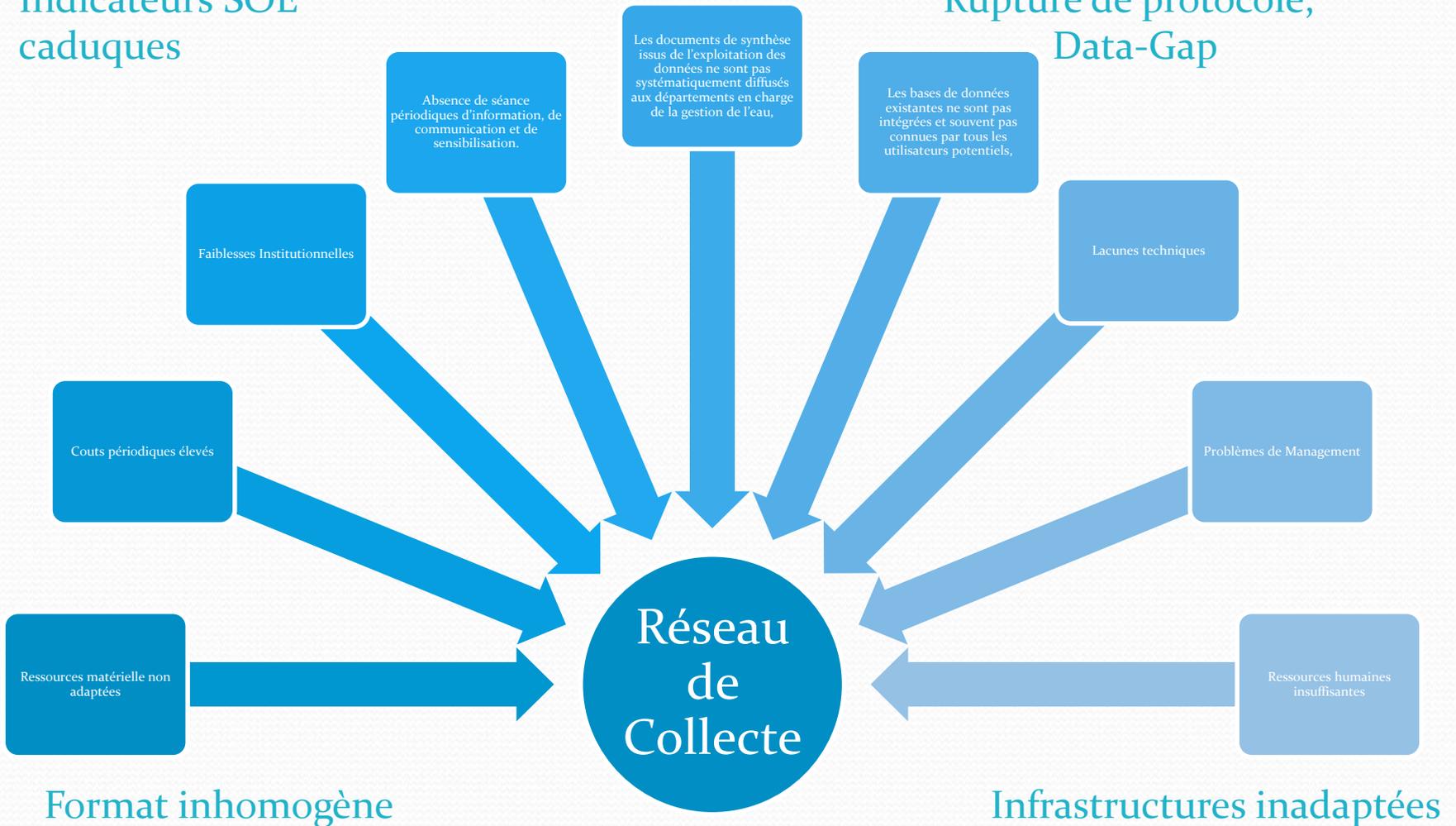
- OMVS, créée le 11/03/1972 et regroupe 4 pays: la République de la Guinée, le Mali, la Mauritanie et le Sénégal.
 - La superficie du bassin est de 1800 km pour un bassin versant de 289 000 km²
 - Les barrages de DIAMA et de MANANTALI qui ont été mis en service, respectivement en 1986 et en 1987 ont modifié le régime naturel du fleuve Sénégal. Résultat : conditions favorables à un développement économique intégré, agriculture irriguée, régularisation des périodes de crue, stopper la remontée des eaux marines, mais aussi des impacts négatifs sur l'écosystème du bassin. D'où la nécessité d'assurer un suivi systémique du BFS.
 - OMVS et à travers ses sociétés de gestion, dispose des outils et programmes d'actions qui définissent un ensemble des mesures de correction, d'optimisation et de surveillance des impacts sur l'environnement de la mise en valeur des eaux du fleuve Sénégal .
 - Les indicateurs suivants ont été retenus comme prioritaires et qui devraient faire l'objet d'un suivi :
Action de suivi de la qualité des eaux de surface;
Prévalence des maladies hydriques des populations;
- Suivi de l'envahissement de la végétation aquatique à semi-aquatique; Action de lutte contre la végétation aquatique; Régime hydrologique du fleuve, des affluents, défluent et lacs; Etat de l'inondation de la vallée; Evaluation de la production halieutique; Surveillance épidémiologique le long du fleuve; Action d'amélioration de la qualité des eaux; Suivi des aménagements hydro-agricoles et Inventaire régulier de l'avifaune.
- Les Bases, outils et logiciels d'aide à la décision de l'OMVS sont nombreux et diversifiés :
 - Base SOE/FSEN : climatologie et indicateurs environnementaux et humains (au format ACCESS & Excel) ;
 - Tableau de Bord (TBR) : bilans en volumes besoins-ressources (au format MySQL) ;
 - HYDRACCESS : hydrométrie et de la pluviométrie (au format ACCESS & Excel) ;
 - BD énergie de la SOGEM, BD PGIRE (villages), BD Socio économie, BD santé, population (format Excel, Word, etc.).
 - Outils d'aide à la décision : CPE, SDAGE, CCPD, PARACI, SITWA qui permettent une gestion mieux coordonnée et optimisée.

Acteurs clés de l'ancien système de collecte des données de la base SOE-OMVS (2001-2011)



Faiblesses de l'approche de collecte des données

Indicateurs SOE caduques



ACTUALISATION DE LA BASE DES DONNÉES

- L'actualisation de la « base SOE-OMVS » est aujourd'hui une nécessité. De nouveaux projets et activités se sont déroulés et d'autres sont en cours depuis la mise en place de cet outil d'information environnementale (PGIRE II, PGES de GOUINA, SITWA, PARACI, etc.).
- Base SOE-FSEN, avec protocoles n'est plus d'actualités. Nous sommes en phase de renégociation de ses protocoles, avec l'appui du PGIRE (services hydrauliques, statistiques, sociétés d'aménagement agricoles, services météorologiques et environnement, etc.)
- Collecte annuelle organisée par la DEDD/HC/OMVS avec ces différents services des Etats.

OBJECTIF GENERAL

Suivre l'évolution de l'environnement dans le bassin du fleuve Sénégal pour fournir à l'OMVS et aux Etats riverains les informations nécessaires pour mesurer les impacts environnementaux des barrages et des aménagements hydro-agricoles implantés dans le bassin, de leur mode de gestion et des effets induits du fait des modifications du régime hydrologique et des conditions hydriques.

OBJECTIFS SPECIFIQUES

- De constituer en réseau les principaux services et organismes qui produisent des données sur l'environnement dans le bassin du fleuve Sénégal ;
- De renforcer les capacités des partenaires du réseau en matière de collecte, de traitement et de transmission des données ;

OBJECTIFS SPECIFIQUES

- De constituer en réseau les principaux services et organismes qui produisent des données sur l'environnement dans le bassin du fleuve Sénégal ;
- De renforcer les capacités des partenaires du réseau en matière de collecte, de traitement et de transmission des données ;
- De produire des indicateurs agrégés qui permettent de renseigner régulièrement et de détecter les situations de dysfonctionnement nécessitant des mesures de correction BFS.

MÉTHODOLOGIE

- Réunions de collecte des experts de la DEDD avec les points focaux des services techniques concernés ;
- Investigations et suivi auprès d'acteurs en charge de la gestion des ressources en eau ;
- Appui technique et/ou matériel pour renforcer les capacités et moyens de collecte, traitement et transmission des données ;
- Traitement, analyse et exploitation des données collectées ;

La Méthodologie de travail

- ❖ Les indicateurs suivis
- ❖ Le réseau des producteurs de données
- ❖ Outils de collecte
- ❖ Exploitation des données par la DEDD
- ❖ Les outils d'aide à la décision (Notes de la DEDD, Cartes, Site web)

Les thématiques collectées sont :

Agriculture (irriguée, décrue et sous-pluie), Elevage, Climatologie, Services hydrauliques, Services de Santé publique et hygiène, les Parcs nationaux humides, les Agences d'exploitation de l'agriculture, les Services Eaux et Forêts

Quelques partenaires des pays

- Guinée : DNH, SONEG ; SEG, BGGGA, SNAPE
- Mali : DNH (DRH Kayes, labo de qualité des eaux, CDI), Mines Sadiola et Eskom-EDM
- Mauritanie : CNRE, DAR, SONADER, DH, CNH, CNRADA, PND, GREZOH
- Sénégal : DGPRE, DRHA, SAED, SDE, SONES, UCAD
- Autres acteurs fournisseurs d'informations : les Sociétés de gestion de l'OMVS (SOGED, SOGEM, SOGENAV, SOGEOH), IUCN, IRD, ADRAO,

Suivi hydrologique

Le dispositif de suivi hydrologique dans le bassin du fleuve Sénégal repose sur un réseau de stations géré par les quatre Etats membres. Les données hydrologiques collectées journalièrement par des lecteurs d'échelle qui les transmettent aux services hydrologiques nationaux. Ces services le transmettent à leur tour à l'OMVS qui procède à la saisie, à l'analyse et au traitement de ces données dans la base HYDRACCESS.

Il en résulte :

- Edition d'un bulletin d'informations hydrologiques une fois par semaine dès le démarrage de la saison des pluies et transmission par mail aux Etats membres, aux sociétés de Gestion et à d'autres partenaires de l'OMVS;
- Information des autorités des pays sur les risques d'inondations dès l'atteinte des cotes d'alerte;

Outils de planification et d'aide à la décision :

Pour réaliser les programmes de gestion des barrages, les logiciels ont besoin d'être alimentés par les données hydrologiques, mais aussi par les données relatives aux besoins des usagers.

A la demande de la CPE, ces données sont transmises au Haut-commissariat qui les partage avec les opérateurs des barrages.
NB : des difficultés à avoir des données exhaustives pour alimenter ces logiciels sont constatés.

Suivi environnemental

- Les protocoles de la Base SOE-FSEN ne sont plus d'actualités. Nous sommes en phase de négociation de ses protocoles, avec l'appui du PGIRE (services hydrologiques, météorologiques, statistiques, sociétés d'aménagement agricoles, services environnement, etc.)
- La collecte auprès des services partenaires des Etats se fait toujours chaque année par la DEDD/HC/OMVS, ce qui a permis la publication du rapport environnemental.

Les bases, outils et logiciels d'aide à la décision de l'OMVS

Divers outils, problème d'opérabilité se pose !

HYDRACCESS
GESDIAM
SIMULSEN
COREDIAM

SOE FSEN
Modèle Hydrologique/ Modèle Pluie-Débit
SIG, geoportail Web et géo-catalogue DEDD
Portail ^{Cartothèque} Web et catalogue de métadonnées **SOGED**

Tableau de Bord (TBR)

Les intervenants sont nombreux au niveau des réseaux spécifiques, mais les repères de mesures, les supports des données, les références des coordonnées sont souvent différents selon les pays.

Insuffisance des moyens

- Moyens humains et logistiques peu suffisants pour le suivi,
- Les moyens financiers ne sont pas pérennes pour assurer un suivi régulier et permanent (les moyens de fonctionnement alloués sont insuffisants et ne permettent pas d'assurer les missions régaliennes de l'administration de l'eau)

Propositions d'amélioration

- Mise en place d'un système d'information commun entre les 4 pays pour permettre la circulation horizontale et verticale des informations entre les organisations structurantes du réseau.
- Renforcement des moyens techniques (équipement informatique) et homogénéisation des outils de suivi et de validation ;
- Les données doivent être fiables complètes dans l'espace et vulgarisées en temps,
- S'assurer de l'opérationnalité des protocoles d'accord signés entre Ministères, Directions nationales en charge de la gestion des ressources en eau et l'OMVS en terme de transmission et d'échange de données entre les différentes parties contractantes ;

Propositions d'amélioration

- ✓ Une plateforme fédératrice d'échange de **données standardisées**, basées sur un **référentiel commun**, pour assurer un **suivi environnemental régulier du bassin hydrographique**.
- ✓ Une infrastructure du système BFS permettrait de rassembler pas seulement les **données** de l'OMVS aujourd'hui dispersées dans des bases de données non harmonisées, mais aussi les **réseaux informatiques**, les **normes et standards**, les **accords** organisationnels et les **ressources humaines** nécessaires pour faciliter et coordonner le partage, l'accès et la gestion des données géographiques sur l'ensemble du bassin versant du Fleuve Sénégal.

CONCLUSION

- L'actualisation concertée des **protocoles d'Accord additifs de partage de données** entre les Services techniques des Etats et l'OMVS s'inscrit en droite ligne dans une vision plus ample d'orchestration et interopérabilité des différents systèmes de l'OMVS à travers une collecte des données efficace et régulière. Une fois acquises, les différentes données doivent être **standardisées** afin d'être exploitées et étudiées uniformément.
- Le succès d'un tel système dépend autant de sa conception (qui doit être apte à permettre l'accès efficace, la récupération et la diffusion de l'information géographique), que de la **collaboration entre toutes les parties du bassin du Fleuve Sénégal**.

Merci de votre aimable attention

